

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3427 - MARDI 12 FÉVRIER 2019

DRAME DE CHACONA

La justice tranchera
le 28 février

Les conseils de la partie civile ont, le 9 février, évoqué devant la troisième Chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Brazzaville la responsabilité de l'Etat congolais dans la mort de treize enfants au poste de sécurité publique de Chacona, dans le sixième arrondissement de la ca-

pitale, au mois de juillet dernier. Six policiers sont poursuivis dans cette affaire pour « homicide volontaire » et « non-assistance à personne en danger ». « Il est établi que les enfants sont décédés dans les geôles du commissariat de Chacona. Il est aussi établi qu'il y a eu ma-

ladresse, imprudence et vétusté des locaux que l'État a mis à la disposition de la police. Donc la responsabilité tant des prévenus que de l'État congolais est engagée », a estimé Me Yvon-Éric Ibouanga, avocat de la partie civile.

Page 16

UNION AFRICAINE

Le président égyptien
se fixe des priorités
à la tête de l'organisation

Le président égyptien, Abdel Fattah Al-Sissi

Porté à la tête de l'Union africaine par ses pairs, en remplacement du Rwandais Paul Kagamé, le président égyptien, Abdel Fattah Al-Sissi, entend œuvrer, durant son mandat, dans les domaines suivants : le développement des infrastructures ; l'entrée en vigueur de la zone de libre-échange continentale africaine et la création d'emplois pour la jeunesse du continent.

À ces trois axes prioritaires, se greffent les questions portant sur l'éducation, la santé, l'égalité femme-homme, le changement climatique. D'où son appel lancé à tous les pays africains à travailler en solidarité pour relever les défis liés à ces priorités, afin d'atteindre les Objectifs de développement durable définis par les Nations unies d'ici à 2030.

Page 9

SANTÉ PUBLIQUE

Les pharmaciens du Congo
lancent un préavis de grève

Le préavis de grève du Syndicat national des pharmaciens du Congo, lancé hier à Brazzaville, est motivé, selon ses initiateurs, par « les autorisations d'ouverture d'officines délivrées par le ministère de la Santé et de la population aux non pharmaciens sans l'avis de l'Ordre des pharmaciens du Congo ».

Les pharmaciens ont, par conséquent, décidé de baisser les rideaux de leurs officines à compter du 15 février, dans un premier temps, à partir de 5 heures du matin, à Brazzaville.



La fermeture totale des pharmacies pourrait intervenir à partir du 19 février, si ces « autorisations ne sont pas annulées », déclarent-ils.

Page 9

ENERGIE ÉLECTRIQUE DU CONGO

Des pratiques jugées peu commodes

Des plaintes émanant des clients, aussi bien sur la facturation que sur l'accueil au niveau des guichets, exposent la société Energie électrique du Congo (E2C) de nombreuses critiques. Alors qu'elle a changé de dénomination, la nouvelle société créée sur les cendres de l'ex-SNE se trouve face aux défis de la modernisation de son fonctionnement.

Page 5



CFCO

Les agents exigent la destitution
du staff dirigeant

Page 16

Éditorial

Il se pourrait bien ...

Page 2

ÉDITORIAL

Il se pourrait bien ...

Rien n'est encore joué puisqu'il reste trois mois aux Européens pour choisir celles et ceux qui les représenteront au sein du parlement de Strasbourg mais, l'évidente montée en puissance des formations de droite et d'extrême droite, dans un nombre croissant de pays du Vieux continent, conduit les peuples du monde entier à poser la question suivante : qu'advient-il si le populisme, c'est-à-dire la tentation du repli sur soi, l'emporte le 26 mai sur l'ouverture vers l'extérieur qui était l'un des marqueurs de la diplomatie européenne ?

Prenons le cas de la France et de l'Allemagne qui seront, demain plus encore qu'aujourd'hui, les leaders de l'Union en raison du Brexit dur que laisse présager l'incapacité de Theresa May à faire entériner par le parlement britannique l'accord de principe conclu avec les autorités de Bruxelles. Si, dans ces deux pays, la droite dure l'emporte sur les grands partis traditionnels, la politique extérieure de l'Union européenne changera de façon radicale. Outre le fait que les frontières se fermeront, comme ce fut trop longtemps le cas, et que le rejet de l'immigration légale ou sauvage se radicalisera avec tous les effets négatifs que cela entraînera inéluctablement, l'on verra certainement l'Europe se replier sur elle-même, oublier le devoir de solidarité avec les nations qu'elle a colonisées dans le passé, ne plus se préoccuper que de son propre destin.

Dans ce contexte pour le moins préoccupant, les pays africains, qui ont depuis longtemps, très longtemps, tissé des liens forts avec l'Europe, doivent se préparer à une remise en question de leurs relations avec l'Union. Certes, le pire n'est pas certain fort heureusement et la raison peut encore l'emporter sur la déraison mais, l'Histoire nous a appris qu'il faut toujours garder les yeux ouverts afin d'observer les réalités présentes et à venir.

Soyons donc réalistes et prenons en compte le fait que les frontières européennes pourraient dans le proche avenir, sinon se refermer, du moins devenir plus difficiles à franchir. Ayons aussi conscience que le repli sur soi, possible sinon probable, des Européens conduira les autres grandes puissances de la planète à se montrer plus actives sur les continents du Tiers-Monde, l'Afrique en particulier, qui seront demain très riches. Autrement dit qu'une compétition internationale d'un nouveau genre pourrait bien surgir de la prochaine élection européenne.

Les Dépêches de Brazzaville

PRÉFECTURE DE BRAZZAVILLE

Les évaluations trimestrielles seront systématiques

L'annonce a été faite le 7 février par le préfet, Pierre Cébert Ibocko-Onangha, au cours d'une rencontre avec ses collaborateurs, notamment les chefs de service et responsables des structures décentralisées et déconcentrées de l'Etat.

S'appuyant sur ses quatre ans passés à la tête du département de Brazzaville, Pierre Cébert Ibocko-Onangha s'est rendu compte que la déconcentration a du mal à prendre corps dans le logiciel mental des cadres chargés de l'animer.

Sa communication envers ses collaborateurs avait ainsi pour objet principal de faire un bilan des actions écoulées et envisager l'avenir, notamment des innovations à apporter au cours de cette année. Pierre Cébert Ibocko Onangha a relevé qu'il s'était assigné l'objectif de faire de Brazzaville un département jouissant de la plénitude de ses prérogatives au regard des départements de l'intérieur du pays. Fort malheureusement, a-t-il fait observer, certains cadres placés sous son autorité se départissent de leurs missions, sans la moindre retenue au regard des exigences que dictent les textes légaux et réglementaires.

« C'est très aberrant ! Il y a des cadres de très haut niveau qui ont du mal à s'affirmer dans le département de Brazzaville. La déconcentration à Brazzaville est l'affaire du préfet de Brazzaville et ses collaborateurs que vous êtes. C'est vous qui deviez créer



Le préfet du département de Brazzaville les conditions viagères du département de Brazzaville mais pas d'autres personnes », a-t-il rappelé. Parlant des innovations à apporter cette année, le préfet a instruit le secrétaire général du département pour monter un répertoire des directions départementales qui rendront compte quotidiennement à la préfecture, afin qu'elles ne soient pas pénalisées par les mauvais grains. « Tant pis pour ceux qui choisissent de rendre compte ailleurs et qui oublient que la préfecture de Brazzaville, c'est l'interface entre le gouvernement et l'administration départementale », a-t-

il martelé.

La préfecture a ordonné à toutes les directions départementales de déposer, dans les délais, un document de référence en guise de programme qui lui permettra d'apprécier le travail fourni par tel ou tel cadre et à quel moment. Ce document doit être déposé avant la fin de ce mois. Pierre Cébert Ibocko-Onangha a promis de réunir désormais, en fonction des pôles, les directeurs départementaux à chaque fin de trimestre. Et

à l'occasion, chaque directeur départemental fera le point de ses activités trimestrielles. « Le directeur départemental qui ne sera pas là sera considéré comme démissionnaire. Nous instaurons cette pratique pour contourner votre laxisme dans la production des documents », a signifié Pierre Cébert Ibocko-Onangha, à l'endroit de ses collaborateurs.

La préfecture envisage, en outre, d'organiser une session de formation destinée aux cadres dans le but de leur faire comprendre l'articulation entre la décentralisation et la déconcentration.

Guillaume Ondzé

VIE DES PARTIS

Des cadres du PCT sensibilisés au management politique

Les membres du secrétariat permanent ainsi que les présidents des comités et fédérations du parti ont suivi, le 7 février à Brazzaville, des enseignements sur la gestion des organisations politiques.

L'atelier de sensibilisation a porté sur les outils de communication dans l'optique d'obtenir des résultats escomptés. Il a été animé par Patrick Boulhoud Sathoud, dirigeant du cabinet Odic consulting management, qui s'est appesanti sur la méthode Herrmann à travers la thématique : « Cartographier ses leviers de croissance pour relever les défis et booster ses indicateurs de performance ». Le but de cet atelier était d'iden-

tifier les points critiques et clés ainsi que des connaissances pratiques dans le management stratégique, opérationnel et dans la communication. Ainsi, plusieurs thèmes ont été développés parmi lesquels la mobilisation qui nécessite, selon le consultant-formateur, de l'énergie dans la gestion managériale d'une organisation.

Pour le secrétaire permanent du Parti congolais du travail (PCT)

chargé des ressources humaines et de la formation, Accel Arnaud Ndinga-Makanda, cet atelier aura un impact positif sur le fonctionnement de cette formation politique. En effet, deux mots ont retenu l'attention des participants, notamment l'efficacité et l'efficience qui ont une importance capitale dans la vie d'une organisation.

Parfait Wilfried Douniama et Hersan Kessouaki, stagiaire

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,
Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

POOL

Plus de quatorze mille ménages ciblés par des projets de relance agropastorale

Le processus de sélection des bénéficiaires a été lancé, le 8 février à Kinkala, chef-lieu du département, par le préfet Georges Kilebe. Les activités seront menées essentiellement à Kindamba, Vindza, Mindouli, Mayama et Kimba.

Les projets de relance de la production agropastorale et halieutique sont financés par le fonds d'urgence de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), avec l'appui de deux ONG, l'Acted Congo et l'Apdra spécialisée dans la pisciculture paysanne. Trois secteurs d'activités sont retenus dans le cadre de ce plan d'urgence, à savoir l'élevage, la pisciculture et l'agriculture.

Durant une année, les producteurs sélectionnés vont bénéficier des formations puis des kits agricoles. Par exemple, des sites seront aménagés pour faciliter la relance de la filière manioc, avec la distribution des boutures aux agriculteurs. Une autre initiative sera menée en faveur des maraîchers.

Ces différentes activités visent à améliorer le quotidien des habitants du Pool affectés par la récente violence qui a endeuillé le département. Les attentes sont énormes comme a su énumérer le préfet du Pool, Georges Kilebe.

Ses administrés ont besoin des outils aratoires, des semences et boutures adaptées, des plants d'arbres fruitiers, des géniteurs pour la reproduction animale et le repeuplement des parcs, des alevins, des provendes de qualité, des engins et autres équipements pour la mécanisation agricole. L'implication des partenaires constitue un ouf de soulagement pour les autorités. « *Votre présence parmi nous constitue non seulement un grand signe de motivation et d'encouragement dans un département qui vient de traverser une période très difficile, mais aussi et surtout une preuve que la paix et la sérénité sont retrouvées* », a souligné Georges Kilebe.

La lutte contre la faim et l'extrême pauvreté fait partie des engagements du système des Nations unies présent au Congo. La FAO est, pour cela, disposée à apporter sa contribution afin de reconstruire cette partie du pays. « *C'est un honneur pour mon institution de s'associer à ces efforts de relèvement de la population du Pool* », a assuré la représentante résidente de la FAO, Suze Percy Filippini.

Notons que la cérémonie du lancement, par le préfet, du processus d'identification des ménages, s'est déroulée en présence du président du conseil départemental du Pool, des autorités locales, des notables ainsi que des responsables des zones agricoles et groupements agropastoraux.

Fiacre Kombo

Un projet prévoit la construction des parcs à bois pour booster la culture de manioc

Des périmètres d'au moins deux hectares vont être aménagés pour assurer la multiplication des boutures. Les nouvelles variétés du produit, plus résistantes au virus de la mosaïque, seront ensuite distribuées aux cultivateurs locaux dans le cadre des projets d'urgence en faveur du département.

Considéré comme l'un des principaux greniers du pays, le département du Pool est aussi connu pour sa production de manioc. Mais la culture de cette denrée s'est détériorée ces deux dernières années et les autorités locales, avec l'appui des partenaires au développement, essaient d'encourager les ruraux à retourner aux champs. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), à travers son fonds d'urgence, a décidé de financer la reprise de la filière manioc.

« *C'est un projet qui vient en assistance à la population affectée par le conflit armé que cette localité a connu. Il vise essentiellement à relancer les activités paysannes. Pour relancer cette filière, il est question que nous passions par la réhabilitation et la mise en place des parcs à bois* », a indiqué le chargé de

suivi-évaluation des projets à la FAO, Théchel Ekoungoulou.

Au total, quinze groupements agricoles ont été identifiés dans cinq districts (Kindamba, Vindza, Mindouli, Kimba, Mayama), en raison de deux hectares de parcs par groupement. On y cultive le manioc pour récolter principalement les tiges non pas les tubercules. La fonction essentielle des parcs à bois de manioc consiste

à cultiver la plante et les tiges vont servir à ensemercer d'autres champs.

L'initiative des parcs à bois n'est qu'un projet pilote car, les périmètres proposés sont insuffisants pour mettre à l'échelle cette expérience. Théchel Ekoungoulou joint sa voix à celle de la population du Pool pour inviter d'autres partenaires au développement à venir dans ce département. «

Trente hectares pour ces districts, j'avoue que ce n'est pas suffisant pour l'ensemble des boutures dont on a besoin. C'est juste un projet pilote qui permettra de démontrer l'expérience aux bénéficiaires et à eux de la multiplier et de la pérenniser », a estimé cet animateur.

Notons que le manioc figure parmi les trois filières prioritaires retenues par le gouvernement pour son plan national de développement agricole.

F.K.



LIKOUALA

Le réseau routier se développe

Le ministre de l'Équipement et de l'entretien routier, Emile Ouosso, a effectué dans le département, du 4 au 8 février, une mission de suivi, de contrôle et d'évaluation des chantiers routiers en cours de réalisation par la société CIB-Olam.

L'objectif de la mission était de se rendre compte de l'effectivité du lancement des travaux de cantonnement sur la route Impfondo-Epéna, longue de 85Km, et de la relance des travaux de la zone Sambala qui s'exécutent sur quatre fronts. Il s'agit des axes Makao-Bangui Motaba-Manfouété vers Boucy Boucy ; Sambala-Ikwangala-Boucy Boucy vers Manfouété ; Botanga-Niangué-Malala-Yohi na Yohi et la bretelle conduisant au village Makolo ngoulou ; ainsi que la poursuite des travaux de construction de la digue de Sambala qui servira d'accès au futur pont sur la rivière Motaba.

La Congolaise industrielle de bois (CIB-Olam), société en charge des travaux, réalisera l'entretien de la route Enyellé-Boyélé-Dongou avec aménagement spécifique de la zone de Sambala. Des travaux entièrement financés par l'Etat à hauteur de 3 581 618 243 FCFA, moyennant compensation avec les taxes forestières. « *La retenue des taxes au profit de la société CIB-Olam sera fonction des factures des travaux réalisés sur le terrain. Le gouvernement s'engage à financer le projet sur la base des fonds générés par les taxes forestières* », peut-on lire dans la convention de partenariat signé entre le gouvernement et la société en charge des travaux.

Des routes...

Au cours de cette mission, Emile Ouosso et sa délégation ont visité les travaux de réouverture et d'aménagement de la route Sambala-Ikwangala-Boucy Boucy. « *En 2008, le département de l'Équipement et de l'entretien routier avait déjà construit, en prévision, ce pont*



pour raccourcir la route Ouesso-Pokola-Makao et qu'à partir de Makao, l'on arrive à Bangui Motaba-Manfouété-Boucy Boucy et sortir à Dongou. En fait, ce n'est qu'un raccourci pour atteindre Impfondo », a fait savoir Daruis Charles Nzamba Bouveka, directeur du désenclavement et des aménagements routiers.

A Sambala, sur le site du futur pont sur la Motaba, des travaux de remblai sont en cours de réalisation. Actuellement, 40% de remblai a été réalisé. Ce dernier doit atteindre la hauteur du village Motaba, situé à l'autre rive de la rivière, pour craindre un dénivelé lors de l'installation du pont. « *Le projet a été initié par la Délégation générale aux grands travaux. Nous faisons comme à Bissambi. Réaliser d'abord le remblai avec le peu d'argent que nous avons du Fonds routier et la contrepartie de nos partenaires forestiers. Des*

études sont en train d'être menées pour trouver des financements en vue de la construction d'un ouvrage définitif puisque cette route est appelée à recevoir un grand trafic. Il faut donc un pont qui pourra soutenir un tonnage assez important », a confié Joseph Bikoumou, directeur général de l'Équipement.

Augustin Mougouali, habitant du village Motaba, n'a pas caché sa satisfaction au regard de l'interconnexion des villages. « *Les travaux s'exécutent normalement* », soutient-il, « *surtout avec la réalisation de la digue de Sambala. Nous sommes contents parce que la CIB travaille avec nous et paye chaque mois suivant des relèves. La route Ikwangala jusqu'à Bangui Motaba nous facilitera la circulation. Le projet est salutaire pour nous et le sera davantage quand sera construit le pont sur la Motaba* ».

La délégation a poursuivi sa mission avec le parcours de la route Sambala-Boyélé-Enyellé avant de se rendre à Bétou. La visite des travaux d'ouverture et d'aménagement de la route Enyellé-Makao-Pokola-Ouessou ainsi que ceux de la route Makao-Bangui Motaba-Manfouété a également été effectuée.

A Bangui Motaba, difficile de poursuivre les travaux de la route à cause des cultures de cacao, de manioc et de bananes, qui empêchent le tracé. Pour cela, faisant partie de la délégation, le ministre d'Etat, Henri Djombo, ministre en charge de l'Agriculture, a assuré la population de ce village du dédommagement de tous les champs qui seront détruits à cet effet. Des experts se rendront sur les lieux pour évaluer les dégâts aux fins de dédommagement. Une solution qui a su calmer les ardeurs de certains paysans. « *C'est un bon projet. Mais c'est désolant qu'on détruise tout le travail que nous avons fait sans contrepartie. Cultiver n'est pas facile. Si on procède au dédommagement, cela nous donnera le courage de refaire la superficie détruite* », a affirmé Alain Mitikou, un exploitant agricole à Bangui-Motaba qui possède trois hectares de cacao et trois hectares de manioc, avant de poursuivre : « *Par contre je suis très content parce qu'avant, il fallait contourner pour se rendre à Impfondo. C'était très loin. Grâce à cette route, la distance sera plus courte (136Km) au lieu des 300Km que nous parcourons actuellement. Nous souhaitons que la route se fasse rapidement pour que nous soufflions un peu. Pour écouter nos cultures, il nous faut passer tantôt par voie fluviale pour aller*

à Dongou. Ce trajet nous coûte 15000 FCFA et le double si on a de la marchandise. Or, le trafic par voie fluviale ne s'exerce qu'une fois par semaine. Cela nous pénalise. Une fois la route terminée, nous pourrions avoir un trafic régulier par voie terrestre ».

A quel prix ?

Outre les sommes colossales investies pour désenclaver le département de la Likouala, il y a un tout autre prix à payer, celui du sacrifice et de l'effort collectif. Il n'est pas facile de réaliser un tracé dans une zone forestière comme la Likouala où forêt dense et vasière ont le dernier mot. « *On n'a pas de difficultés liées au relief lors du tracé dans le nord-Congo. La difficulté c'est de traverser des zones marécageuses, chercher le meilleur tracé pour éviter des travaux de dysfonctionnement qui sont lourds dans des zones humides, ce qui est difficile à réaliser* », a témoigné Denis Dechenaud, directeur des exploitations à la CIB-Olam.

Même si le désenclavement de la Likouala suit son cours sans embuches, il reste fort à faire avec l'entretien et le bitumage de ces routes, qui pour la plupart étaient des routes d'exploitations forestières. « *Nous venons de constater que le gouvernement a fait ce qu'il pouvait pour répondre concrètement à la question du réseau routier. On peut joindre Epéna à Bétou en s'arrêtant dans chaque localité. C'est une étape. Mais il faut éviter que les routes ne se referment. Des efforts doivent être faits pour bitumer toutes ces voies* », a souhaité Venance Mogna, député de Dongou.

Josiane Mambou Loukoula

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°005 / DURQuaP / 2019
REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION
DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)**

EN VUE DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE D'ELABORER LES TEXTES D'APPLICATION DE LA LEGISLATION ET DE LA REGLEMENTATION ACTUALISEE EN MATIERE D'URBANISME ET D'HABITAT.

**N° de Prêt : BIRD 8588-CG
N° de référence : CG-DURQuaP-020-SC-SFQC**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Recrutement d'un consultant chargé d'élaborer les textes d'application de la législation et de la réglementation actualisée en matière d'urbanisme et d'habitat ».

2. Les services de consultant (« Services ») consistent d'une manière générale à produire des projets de textes d'application du code de l'urbanisme et de la construction, adaptés, cohérents et applicables.

Il s'agit spécifiquement de :

- Réviser et déterminer les documents normatifs d'urbanisme et leurs portées juridiques, en prenant en compte les préoccupations d'un développement harmonieux et durable des villes et des agglomérations, de gestion de l'environnement et des risques de catastrophes urbains ;
- Etablir, en lien avec la loi, un assortiment des textes réglementaires d'ur-

banisme et de construction actualisés, cohérents, codifiant tous les aspects significatifs actuels sur les principaux enjeux urbains ;

- Déterminer clairement le partage des rôles et des responsabilités entre les acteurs dans les phases d'élaboration des documents d'urbanisme ou d'instruction des autorisations d'urbanisme, etc.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral/Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services présentés (références de l'exécution de contrats analogues, etc.) ; (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent) ; (iii) domaines d'interven-

tion ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera choisi selon la méthode de « Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent

obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 1er mars 2019 à 12 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOUN'GUESSO ; BP : 14 729 - Brazzaville - République du Congo.

Tél : 22 613 90 36 / (+ 242) 05 776 90 57 / 06 667 22 29

Email : cepdurquapdgg@gmail.com

Le Coordonnateur du Projet,

BATOUNGUIDIO. -

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°006 / DURQuaP / 2019
REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION
DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)**

EN VUE DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE REALISER L'AUDIT INSTITUTIONNEL DU SECTEUR URBAIN.

**N° de Prêt : BIRD 8588-CG
N° de référence : CG-DURQuaP-062-SC-SFQ**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Recrutement d'un consultant chargé de réaliser l'Audit institutionnel du secteur urbain ».

2. Les services de consultant (« Services ») consistent d'une manière générale d'améliorer la coordination du processus de décision des différents partenaires intervenant dans le secteur urbain et de formuler un plan d'ajustement prioritaire des interventions du secteur urbain adossé à un programme d'investissements urbains prioritaires triennal.

Il s'agit spécifiquement de :

- définir les rôles et responsabilités de chaque intervenant du secteur urbain pour faciliter la prise de décision ;
- réaliser une analyse des performances (forces, faiblesses, contraintes, opportunités) de chaque institution concernée ;
- déterminer les capacités organisationnelle et financière de chaque institution

concernée ;

- déterminer les mesures de redressement à prendre pour chaque intervenant afin de résoudre les problèmes identifiés par les différents audits et diagnostics ;
- proposer un plan de renforcement des ressources humaines tenant compte des potentialités de chaque institution ;
- produire un manuel de procédures budgétaires et comptables rédigé et mis à la disposition de chaque intervenant.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral/Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services présentés (références de l'exécution de

contrats analogues, etc.) ; (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent) ; (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera choisi selon la méthode de « Sélection Fondée sur la Qualité (SFQ) » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 1er mars 2019 à 12 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOUN'GUESSO ; BP : 14 729 - Brazzaville - République du Congo.

Tél : 22 613 90 36 / (+ 242) 05 776 90 57 / 06 667 22 29

Email : cepdurquapdgg@gmail.com

Le Coordonnateur du Projet,

BATOUNGUIDIO. -

CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Encore des financements pour protéger le bassin du Congo

Le Projet régional de financement des aires protégées du Bassin du Congo recherche des pistes pour la mobilisation de ressources additionnelles et les partenariats techniques et financiers stratégiques tant à l'échelle nationale que sous régionale.

L'objectif visé est de mettre en place des mécanismes de financement durables pour la conservation de la biodiversité dans les aires protégées du projet régional dans les six pays du Bassin du Congo.

Outre le volet financement, le plan annuel de travail (2019) dudit projet publié récemment s'est fixé d'autres priorités telles que la finalisation et validation de la stratégie nationale pour le financement durable des aires protégées pour la conservation de la biodiversité.

Le projet compte définir au moins un plan d'actions pour le démarrage de la démonstration d'un mécanisme de financement durable dans les aires protégées nationales disponible pour implémentation en 2020.

L'amélioration de l'appropriation nationale, sous-régionale et le positionnement stratégique du projet régional dans les priorités sectorielles relatives au domaine de l'environnement va se poursuivre.

Résultats obtenus en 2018

Un cadre de concertation technique multisectoriel national (Groupe de travail technique) sur les mécanismes de financement durable pour la conservation de la biodiversité dans les aires protégées a été mis en place dans chaque pays (6 pays).

Des scénarii de solutions de financement durables pour les aires protégées sont disponibles et quelques sites potentiels (sites pilotes) de démonstration d'aires protégées sont identifiés. L'année 2018 a également été marquée par la finalisation du recrutement du personnel national aussi bien au niveau des six pays participants qu'au niveau de la coordination avec le personnel international en charge de la communication, du suivi-évaluation et de la gestion de connaissance.

Lancé en 2017 au Cameroun par la Commission des forêts d'Afrique centrale avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement, ce projet régional a pour principal objectif de mettre en place des capacités, des cadres institutionnels et des mécanismes modèles pour la viabilité financière à long terme des systèmes des aires protégées et des écosystèmes associés dans six pays bénéficiaires du Bassin du Congo que sont le Congo, le Gabon, le Cameroun, la RCA, RDC et la Guinée équatoriale.

Lopelle Mboussa Gassia

ENERGIE ÉLECTRIQUE DU CONGO

Des pratiques professionnelles peu commodes

En dépit du changement de dénomination, l'ex-Société nationale d'électricité n'a pas changé ses « mauvaises » méthodes de travail, le personnel étant resté le même.

Que de plaintes de la part des clients de la société Energie électrique du Congo (E2C), suite à la surfacturation constatée au terme de près de deux mois de délestage d'électricité à Brazzaville et à Pointe-Noire, d'octobre à novembre 2018 !

Malgré les annonces du ministre de tutelle, Serge Blaise Zoniaba, devant les députés, rassurant les abonnés de la revue à la baisse des factures pendant cette période exceptionnelle, de nombreux clients ont reçu des factures aux montants deux fois plus élevés que ce qu'ils payent d'habitude. Quel contraste !

Le service du contentieux de la société ne désemplit pas. Peine perdue, parce que personne n'a reçu une suite favorable, à quelques exceptions près. Que se passe-t-il ? Telle est la question que se posent plusieurs clients de la E2C.

Les réponses sont nombreuses. Les uns évoquent une pratique devenue courante des agents chargés de relever les index qui ne passent plus passer dans les ménages, se contentant d'en imaginer les chiffres. D'autres parlent d'une négligence professionnelle doublée de l'ambition inavouée de vouloir escroquer les clients.

De nombreux abonnés soutiennent les deux thèses et sous-tendent leur argumentaire par des pratiques professionnelles qu'ils observent quotidiennement aux différents guichets lors de la paie des factures qui justifient leur déconsidération par l'entreprise.

Parmi ces pratiques malveillantes, un client avait été marqué négativement par un geste. En effet, la société a modernisé la paie des factures en instituant un système de tickets numérotés à la direction générale. Ce qui est une bonne chose car, le passage au guichet se fait progressivement suivant l'ordre d'arrivée. Mais, que constate-t-on. Des caissières et caissiers interpellent certains clients de la main ou de la tête. Quelle horreur !

On a assisté, il y a quelques jours, à une scène grossière. Une personne arrivée au guichet après tant d'autres qui attendaient leur tour depuis de bonnes heures, est passée directement à la caisse où elle

a été vite servie. Une injustice décriée par l'assistance mais, sans vergogne, la caissière a simplement répondu que la personne ayant bénéficié de cette faveur serait un gros client. Les autres ayant mal pris cette réaction ont exprimé leur mécontentement par des cris de désapprobation. Alors, si la E2C a des clients privilégiés dit «gros», qu'elle pense à l'ouverture des caisses des VIP comme c'est le cas dans certaines banques de la place. Ainsi, justice sera faite et la frustration réduite.

Ce sont autant de pratiques qui illustrent que la E2C méprise ses abonnés. À tout cela, il est à ajouter les coupures intempestives et abusives d'électricité dans certains quartiers de Brazzaville et de Pointe-Noire, causant un grand manque à gagner aussi bien aux commerçants qu'aux autres abonnés dont les ménages font des réserves de victuailles, en cette période de crise financière.

Tout compte fait, de nombreux Congolais s'accordent que l'on est face à une problématique entre la restauration de l'ordre ancien et les défis de la E2C.

La Rédaction

Le FIDA lève la suspension de son portefeuille en République du Congo

Brazzaville 30/01/2019 : Le Directeur Pays FIDA pour la République du Congo et la République Démocratique du Congo, Monsieur ABDELHAQ Hanafi a rendu visite aux autorités congolaises du 29 janvier au 1er février 2019, pour officialiser la levée de la suspension du portefeuille du FIDA au Congo. En effet, dans sa lettre du 17 janvier 2019, adressée aux autorités gouvernementales congolaises (en charge des Finances et du Budget, et de l'Agriculture, Elevage et Pêche), le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA) a annoncé la levée de la suspension de son portefeuille en République du Congo.

Figure 1 De g. d.: Monsieur Henri DJOMBO, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche; Monsieur ABDELHAQ Hanafi, Directeur Pays du FIDA pour la RC et RDC, Monsieur Calixte NGANONGO, Ministre des Finances et du Budget.

Le FIDA, institution financière internationale et organisme spécialisé des Nations Unies, salue la collaboration et les efforts du Gouvernement congolais dans la recherche des solutions pour la levée de la suspension



et, l'intérêt accordé à l'amélioration des conditions de vie des petits producteurs et de leurs ménages, avec l'agriculture au centre de la diversification de l'économie nationale.

La levée de la suspension permettra non seulement l'achèvement ordonné du Programme d'Appui au développement des Filières Agricoles (PADEF) jusqu'en Mars 2019,

mais aussi d'optimiser la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement de la Pêche et l'Aquaculture Continentale (PD-PAC) en tenant compte des orientations formulées par la mission de Monsieur LISANDRO Martin, Directeur de la Division Afrique de l'Ouest et du Centre du FIDA, le 18 Octobre et, son audience avec son Excellence le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, le

Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, et le Ministre des Finances et du Budget.

L'autre bénéfice à tirer de la levée de la suspension est de voir le pays être à nouveau éligible pour de nouveaux projets. Des dispositions ont déjà été prises avec le Gouvernement pour la formulation d'un nouveau Cadre d'options Stratégiques (COSOP), pour la période 2019-2024 et la formulation d'un nouveau projet en appui aux chaînes de valeurs agricoles.

Le FIDA est un partenaire engagé auprès du gouvernement congolais afin de participer ensemble à la lutte contre la pauvreté rurale et de contribuer à la diversification de l'économie en s'appuyant sur l'agriculture et le développement rural. Son portefeuille actuel d'intervention en faveur de la République du Congo est constitué de deux projets ; à savoir le Programme d'Appui au développement des Filières Agricoles (PADEF), et le Projet d'Appui au Développement de la Pêche et l'Aquaculture Continentale (PD-PAC).

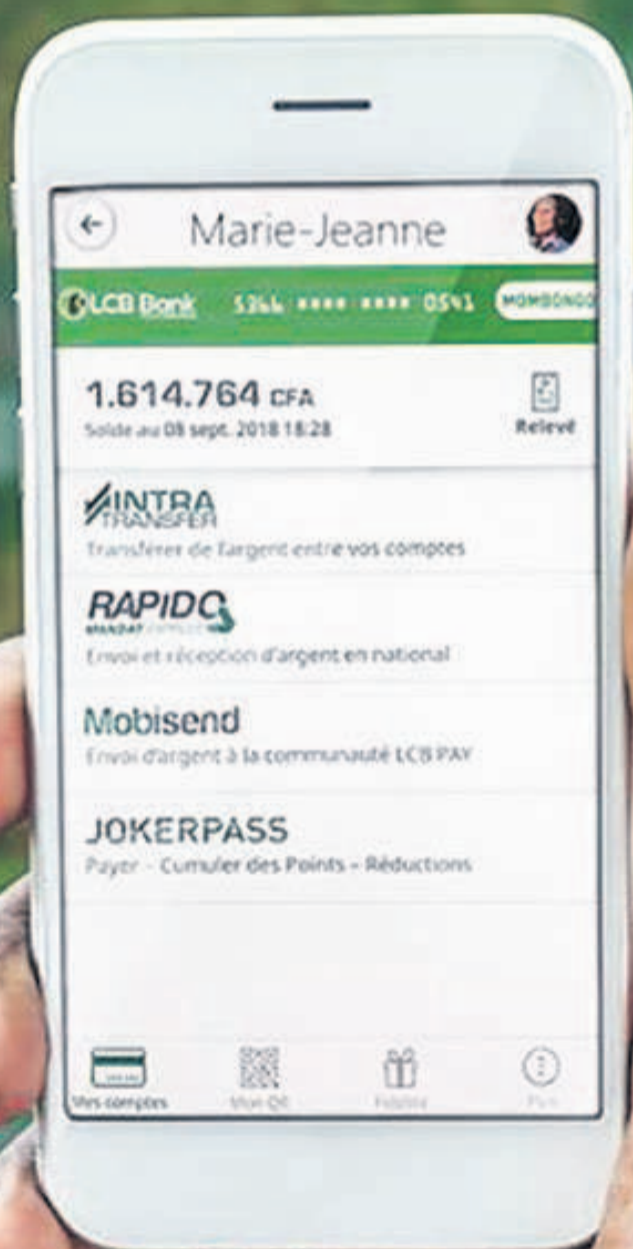


LCB PAY

Disponible sur



**AVEC LCB PAY :
PAYEZ VOS COURSES,
ENVOYEZ ET RECEVEZ DE L'ARGENT,
RECHARGEZ VOTRE COMPTE,
CONSULTEZ VOTRE RELEVÉ ET VOTRE SOLDE.**



PLUS SIMPLE



PLUS RAPIDE



PLUS SÉCURISÉ

DÉPARTEMENT SANITAIRE DE BRAZZAVILLE

La surveillance épidémiologique, l'une des priorités de l'année

Face à la menace visible des épidémies dans le pays et dans la sous-région, le département sanitaire de la capitale veut redoubler de vigilance dans le but de mettre la population à l'abri.

Lors de l'évaluation annuelle de ses plans, projets et programmes sanitaires, la direction départementale de la santé de Brazzaville a défini les principaux axes de son action pour cette année.

Le renforcement de la surveillance épidémiologique est la première des priorités qui renvoie à la collecte, l'analyse et l'interprétation des données sur des événements spécifiques de santé afin d'alerter sur les phénomènes sanitaires inattendus et évaluer les pratiques en matière de santé publique.

« *Le profil épidémiologique reste dominé par l'incidence du paludisme* », soulignent les conclusions des travaux d'évaluation annuelle 2018.

L'initiative de renforcer la surveillance tombe à pic au moment où l'épidémie de fièvre hémorragique chikungunya s'est déclarée dans les départements du Kouilou et du Pool avec plus de mille cas dans le premier. La lèpre ainsi que tant d'autres maladies tropicales négligées ou encore des mala-

dies non transmissibles posent de sérieux problèmes de santé publique dans le pays. Les plans de riposte mis en place permettent de les endiguer mais la lutte est encore longue. Le département sanitaire de Brazzaville prévoit, par ailleurs, d'atteindre une couverture vaccinale à au moins 90% d'antigènes cette année. Il sera aussi question de redéployer le personnel de santé en tenant compte des besoins afin de résorber l'inégale répartition constatée. La revitalisation des districts sanitaires se poursuivra. Le développement du district sanitaire de l'Île Mbamou est également prévu.

L'évaluation sanitaire de l'année dernière révèle que les accidents de la voie publique ont constitué la troisième cause de morbidité dans les districts sanitaires de Talangaï (6e arrondissement) et de Makélékélé (1er arrondissement).

Sur l'hygiène environnementale de l'habitat et hospitalière, le contrôle de l'évacuation des déchets solides et liquides, les



Les participants à l'atelier d'évaluation saluant le plan d'actions du département sanitaire de Brazzaville

indicateurs sont encore médiocres. Les couvertures sont faibles en soins prénataux et en planning familial. On note également l'amélioration des plateaux techniques des hôpitaux de Baongo, Makélékélé et Talangaï.

Cependant, la situation des décès maternels demeure préoccupante dans les hôpitaux de

Talangaï et de Makélékélé. Le taux de décès néonataux et infantiles encore élevé.

Les travaux de l'évaluation annuelle des plans, projets et programmes du département sanitaire de Brazzaville ont été clôturés par le secrétaire général du département, Letchaud Bonsang Oko. Il a souhaité que les échanges soient de

plus en plus permanents entre les structures de la direction départementale de la santé et l'autorité préfectorale afin que tous les mécanismes permettent la mise en application effective des différentes recommandations pour le bien-être physique et mental de la population.

Rominique Makaya

EDUCATION

L'Inrap relance son imprimerie

Après plus de cinq années d'hibernation, l'imprimerie de l'Institut national de recherche et d'action pédagogiques (Inrap) vient de reprendre ses activités, avec l'objectif principal d'amoindrir le coût des manuels scolaires pour le devenir du système éducatif congolais.

En dépit des difficultés actuelles liées, entre autres, à la vétusté des machines dont certaines ne fonctionnent plus, l'imprimerie de l'Inrap est actuellement capable de tirer plus de trente mille exemplaires par jour.

« *L'imprimerie existe depuis 2009 mais, nous avons passé cinq ans sans fonctionner. Les machines étaient tombées en*

panne, il n'y avait pas d'argent pour les réparer. C'est l'arrivée du nouveau directeur général de l'Inrap qui nous a permis de relancer les activités », a déclaré Pierre Ntima-Bakéla, responsable de la structure.

Selon cet ingénieur, la plus grande difficulté rencontrée depuis la relance des activités se résume en termes de consommables. À cela, s'ajoute le pro-

blème d'électricité d'autant plus que cette structure ne dispose pas d'un groupe électrogène.

« *Nous n'avons pas d'argent pour acheter les consommables, nous ne sommes pas financés. Personne ne prend la charge de cette imprimerie, c'est grâce aux efforts du directeur général que nous fonctionnons* », a-t-il résumé, expliquant à la presse le fonctionnement de

certaines machines devenues désuètes.

Les quelques difficultés rencontrées ne peuvent plus arrêter l'élan pris car, l'imprimerie fait son petit bonhomme de chemin. De quoi motiver le directeur général de l'Inrap, Augustin Nombo, qui lance un appel aux partenaires financiers et à la communauté éducative afin de contribuer à la redynamisation de cette unité de production du matériel didactique et pédagogique. « *Il faut l'avouer, l'imprimerie de l'Inrap était dans une situation désolante et nous sommes en train de multiplier des efforts pour la rendre opérationnelle à travers quelques activités que nous commençons à réaliser* », a indiqué le directeur général.

En effet, cette structure placée sous la tutelle du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, a commencé à expérimenter les copies des examens d'État, notamment le CEPE, le BEPC et le baccalauréat ainsi que les cartes scolaires des établissements. Une initiative qui pourrait permettre aux pouvoirs publics d'économiser de l'argent lié à l'impression de ces documents qui coûteraient extrêmement très cher.

« *L'expérimentation que*

nous avons eu à faire est très concluante et elle est saluée par la communauté éducative et les directions départementales; une expérience qui pourra être capable de produire des services de qualité », a poursuivi Augustin Nombo.

Après sa relance, l'Inrap s'efforce actuellement à moderniser cette imprimerie et à trouver des partenaires pouvant l'aider à améliorer la qualité des produits. Une vision que le directeur général entend concrétiser à long terme.

« *Les partenaires doivent venir nous rendre visite, nous sommes très ouverts pour leur présenter notre imprimerie et voir comment nous pouvons collaborer avec eux. Nous sommes en train de l'expérimenter et toute la communauté éducative et les partenaires financiers peuvent se servir de ce joyau afin d'amoindrir le coût des manuels scolaires pour le devenir de notre système éducatif* », a conclu Augustin Nombo.

Notons que l'Inrap est considéré comme le bras droit du système éducatif national. A ce titre, il a, entre autres missions, de produire des manuels scolaires et didactiques ainsi que des guides pédagogiques.

Parfait Wilfried Douniama



Augustin Nombo et Pierre Ntima-Bakéla dans l'imprimerie/Adiac



Radisson **BLU**
M'BAMOU PALACE HOTEL
BRAZZAVILLE

RADISSON BLU

SIMPLEMENT « JET'AI ME »

MENU

« DÉCLARATION D'AMOUR »
ET COUPE DE CHAMPAGNE OFFERTE
30.000 XAF / PERSONNE

NUITÉE EN SUITE JUNIOR POUR DEUX PERSONNES
190.000 XAF / NUITÉE

BLU LOVE

FEEL THE DIFFERENCE

radissonblu.com/hotel-brazzaville

UNION AFRICAINE

Abdel Fattah Al-Sissi dévoile les trois piliers de sa présidence

Le chef de l'Etat égyptien et nouveau président en exercice de l'organisation continentale a appelé, le 10 février, à Addis-Abeba, la capitale éthiopienne, à la solidarité des pays africains en vue de favoriser le développement du continent, en s'appuyant notamment sur les axes qu'il s'est fixés.

Les trois piliers de la présidence égyptienne de l'Union africaine (UA) tels que cités par Abdel Fattah Al-Sissi, dans son premier discours à ce niveau de responsabilité, sont le développement des infrastructures ; l'accélération de l'entrée en vigueur de la zone de libre échange continentale africaine et la création d'emplois pour la jeunesse du continent.

Saluant le développement accéléré des pays africains, caractérisé par la croissance économique continue et la justice sociale renforcée, le nouveau président de l'UA a indiqué que ses priorités en la matière comprennent, entre autres, l'éducation, la santé, l'égalité femme-homme, le changement climatique et les déplacements forcés, dont la solution était le thème de ce sommet. Pour ce faire, Abdel Fattah Al-Sissi a appelé les pays africains à travailler en solidarité pour relever les défis liés à ces priorités, afin d'atteindre les objectifs de

développement durable définis par les Nations unies d'ici à 2030. Le nouveau président de l'organisation a, par ailleurs, insisté sur la lutte contre le terrorisme et la reconstruction des sociétés post-conflit.

Outre Abdel Fattah Al-Sissi qui assure dorénavant la présidence tournante de l'UA, les autres membres qui forment le bureau de l'organisation panafricaine ont été annoncés. Le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, a été désigné en qualité de 1er vice-président, Félix Tshisekedi de la République démocratique du Congo au poste de 2e vice-président, Mahamadou Issoufou du Niger comme 3e vice-président, alors que les fonctions de 4e vice-président sont revenues au chef de l'Etat rwandais et président de l'UA sortant, Paul Kagame.

Le nouveau président de l'UA s'est présenté comme l'héritier de Gamal Abdel Nasser qui, en 1963, avait, dans la même ville d'Addis-Abeba, plaidé pour



Le président Abdel Fattah Al-Sissi

un grand marché unique africain. Il voulait, par ces propos, répondre à ceux qui le soupçonnent d'être plus tourné vers le monde arabe que vers l'Afrique. « *L'Egypte fera tous les efforts nécessaires pour la réforme structurelle et financière de l'UA* », a-t-il souligné,

sans prendre aucun engagement chiffré.

Pour 2020, la présidence de l'UA sera assurée par l'Afrique du Sud, c'est-à-dire l'actuel président Cyril Ramaphosa s'il pouvait être confirmé à son poste lors des élections générales qui vont se tenir cette année.

Le thème du 32^e sommet de l'UA portait sur les « les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées en Afrique ». Une problématique qui a conduit le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, à estimer que la vision, la compassion et le leadership africain avaient été sources constantes d'inspiration dans la quête de solutions durables aux déplacements forcés, tant pour le monde que pour l'Afrique. Il s'est félicité des conventions adoptées par le continent dans ce domaine, dont la convention pour les réfugiés de 1969 et la convention de Kampala pour les personnes déplacées en 2009, la Déclaration d'Abidjan pour éradiquer l'apatridie, sans oublier le leadership africain qui a contribué à l'adoption de deux pactes mondiaux essentiels sur les réfugiés et sur les migrations sûres, ordonnées et régulières, l'an dernier.

Nestor N'Gampoula

SANTÉ PUBLIQUE

Les pharmaciens du Congo lancent un préavis de grève

Le préavis de grève du Syndicat national des pharmaciens du Congo, lancé le 11 février à Brazzaville, à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire, est motivé par l'autorisation accordée à la pharmacie Abdoul Madjid Traoré par le ministère de la Santé et de la population, sans requérir l'agrément de l'Ordre des pharmaciens du Congo.

Depuis plusieurs mois, ont constaté les pharmaciens, l'administration sanitaire brille par l'inobservation des textes régissant l'exercice de leur métier au Congo, notamment en octroyant unilatéralement les autorisations d'ouverture des officines parfois aux non pharmaciens. Cette situation, ont-ils déclaré, met en mal l'exercice de la profession et la menace gravement. Ainsi, devant le refus de l'administration sanitaire de respecter les textes en vigueur, les pharmaciens ont décidé de baisser les rideaux de leurs officines à compter du 15 février, dans un premier temps à partir de



Victor Ngoma répondant aux questions de la presse

5 heures du matin, à Brazzaville. Si ces autorisations ne sont pas annulées, ont-ils indiqué, leur action va se poursuivre, avec la fermeture totale des pharmacies, le 16 février, à Brazzaville ; et sur

l'étendue du territoire national, à partir du 19 février, jusqu'à la prise en compte de leurs revendications consignées dans le cahier des charges.

Roger Ngombé

Le comité de haut niveau propose une feuille de route de sortie de crise en Libye

En marge du trente-et-deuxième sommet de l'Union africaine (UA) tenu du 10 au 11 février à Addis-Abeba en Ethiopie, le président du comité de haut niveau de l'UA sur la Libye, Denis Sassou N'Guesso, a soumis une feuille de route en vue du dénouement de la crise libyenne au président en exercice de l'organisation continentale, Abdel Fattah al-Sissi d'Egypte.

« Le comité de haut niveau soumet à votre haute attention une feuille de route pour la Libye qui prévoit l'organisation en juillet 2019 ici même à Addis-Abeba du forum inclusif inter libyen de réconciliation nationale. C'est le chemin pragmatique et réaliste de sortie de crise en vue d'un processus électoral apaisé en Libye », a déclaré le chef de l'Etat congolais.

Après avoir rappelé les nombreuses rencontres organisées à l'initiative de l'UA, de l'Union européenne, des Nations unies et d'autres partenaires sur la crise libyenne, le président Denis Sassou N'Guesso a proposé quelques pistes devant conduire à la sortie de crise.

Il s'agit, selon lui, de « lever les incompréhensions entre les Nations unies et l'UA sur la tenue d'un forum de réconciliation avant les élections générales, surmonter l'absence de consultations régulières entre ces deux organisations, tenir les engagements pris lors des rencontres entre la commission de l'UA, le comité de haut niveau et les Nations unies, juguler les incohérences au sein du comité de haut niveau pour permettre à l'Afrique de parler d'une seule et même voix sur la Libye, aplanir les divergences entre les Libyens eux-mêmes, harmoniser les initiatives isolées de certains pays avec les stratégies des Nations unies et de l'UA ».

La Rédaction

ECONOMIE MONDIALE

Christine Lagarde alerte contre une éventuelle tempête

La directrice générale du Fonds monétaire international (FMI) a averti, le 10 février, que les tensions commerciales entre la Chine et les Etats-Unis ont commencé à affecter l'économie mondiale et que les pays concernés devaient déjà prendre des dispositions pour trouver des solutions durables.

« En un mot : nous assistons à une économie mondiale dont la croissance est plus lente que prévu », a déclaré Christine Lagarde devant le World government summit, un sommet annuel sur la gouvernance mondiale qui réunit à Dubaï des décideurs politiques et économiques du monde entier. Evoquant ce qu'elle a appelé les « quatre nuages » qui planent sur cette économie, elle a souligné qu'une « tempête » pourrait la frapper si l'on y prend garde.

La directrice du FMI s'est appesantie sur les méfaits de la guerre commerciale en cours dans certains pays. « Nous n'avons aucune idée de ce que cela va donner et ce que nous savons, c'est que cela commence déjà à avoir un effet sur le commerce, sur les taux d'emprunt et sur les marchés », a-t-elle fait savoir.

Le mois dernier, le FMI a révisé à la baisse ses prévisions de croissance de l'économie mon-

diale pour cette année de 0,2% à 3,5% en raison des tensions commerciales, notamment entre Washington et Pékin. Outre les tensions commerciales entre les deux grandes puissances, Christine Lagarde a dit que l'économie mondiale subissait également les effets du resserrement des taux d'emprunt, des incertitudes liées au Brexit et d'un ralentissement de l'économie chinoise.

« Le resserrement des taux d'emprunt intervient au moment où les Etats, les entreprises et les ménages ont accumulé de très lourdes dettes », a expliqué la directrice de l'institution financière. « Quand il y a trop de nuages, il faut un éclair pour déclencher la tempête », a poursuivi Christine Lagarde qui a appelé les gouvernements à s'y préparer et à éviter le protectionnisme.

Nestor N'Gampoula



REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Case postale 1093
18, Avenue Emile Biayénda
Quartier Mission Catholique Sacré Cœur
Centre ville - Brazzaville
République du Congo

Tel. : 06 808 13 24/05 737 37 03
Fax: +41 22 739 7279

ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES DE SERVICE A L'UNHCR.

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), lance l'avis d'appel d'offres ci-dessous :

Publication Appel d'offres: n° HCR/BZV/UAL/AAO/001/2019-gdsa «Demande de proposition pour la fourniture du service de transport aérien en République du Congo».

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au n° 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré cœur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées auprès du Secrétariat de la Représentation à la même adresse, au plus tard le 04 mars 2019 à 14 h 00.

Brazzaville, le 05 février 2019

Section Approvisionnements



La Direction Générale de la société SITRA CONGO et l'ensemble de son personnel, la Direction Générale du Mikhael's Hotel & Residence et l'ensemble de son personnel, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur collaborateur, monsieur NZOLA Louis, survenu en date du 10 février 2019 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à l'adresse suivante :
112 rue Bangui, Ouénzé, vers le marché 10 Francs.

La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.

PROGRAMME DES OBSÈQUES

La famille Nzoungou annonce aux parents, amis et connaissances que l'inhumation du colonel Emile Marl Nzoungou, décédé le 31 janvier 2019 à Brazzaville, se déroulera comme suit :

Vendredi 15 février
9h00 : levée de corps à la morgue municipale ;
10h00 : recueillement au domicile sis n° 18 de la rue 18-mars, à Talangai.
14h00 : départ pour le cimetière privé BouKa.
Contacts : 069273904/
055704363



NÉCROLOGIE

Le directeur général de l'imprimerie Le Repère graphic informe les amis et connaissances du décès de son superviseur, Jean-Blaise MBingou, survenu le 4 février des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au n° 1482 de la rue Louvakou au Plateau-des-5 ans derrière le pressing 5 à sec.

L'inhumation aura lieu le jeudi 14 février à Brazzaville.



Les familles Ngambou, Ngoma Ngamtaba et Makita Ngambou (agent de Les Dépêches de Brazzaville) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils Anicet Ngoma Ngamtaba (Mk), le samedi 9 février, à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient à Pointe-Noire, au marché de Loussala (à coté de la boulangerie Loussala.)

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



PROGRAMME DES OBSÈQUES de Mme Okouya née Monique Mikano Mbongo

M. René Okouya et famille informent les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de Mme Okouya née Monique Mikano Mbongo se présente comme suit :

Mardi 12 février
-8h30 : levée du corps à la morgue municipale ;
-9h00 : 11h45 : recueillement au domicile familial sis case A4 quartier Clairon (arrêt Tourisme) ;
-12h00 : messe de requiem en la paroisse Saint-François d'Assise (arrêt CCF) ;
-13h30 : départ pour le cimetière privé Bouka.



POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

(SUITE ET FIN)

Ousmane Doré: « Le secteur agricole est le plus grand pourvoyeur d'emplois en Afrique centrale »

En prélude à la tenue, du 12 au 14 février, du Forum que son institution organise à Brazzaville sur le thème « Dégager le potentiel des économies rurales grâce à l'investissement dans le développement des compétences et l'employabilité dans le secteur de l'agriculture en Afrique centrale », le directeur régional de la Banque africaine de développement (BAD) évoque, dans une interview exclusive, l'intérêt de ce secteur et la formation des jeunes comme clés de développement de l'agriculture et les zones rurales dans la sous-région.

L.D.B. : La situation de l'emploi, notamment pour le cas du Congo, reste préoccupante pour les jeunes vivant dans les zones rurales. Quelle politique pour le pays afin d'inverser la tendance ?

O.D. : En Afrique centrale, notamment au Congo, la situation de l'emploi reste préoccupante pour les jeunes, précisément ceux vivant dans les zones rurales. Les résultats de l'enquête ECOM2 indiquent que, si le taux de chômage a considérablement diminué (passant de 19% à 6,9% entre 2005 et 2011), la situation du chômage continue d'affecter particulièrement les jeunes de 15 à 29 ans avec un taux de l'ordre de 12% et 19% pour les femmes. Par ailleurs, le taux de sous-emploi des jeunes est estimé à 40%. Les enquêtes révèlent aussi que de nombreux emplois sont précaires ou dans des secteurs et occupations à faible productivité et revenu.

L'autre fait majeur à prendre en compte, lorsqu'on analyse la situation du Congo, est la forte accélération de l'urbanisation entre 2010 et 2018, qui atteint 8,7%. Cela a entraîné de fait une force de travail jeune de plus en plus agglomérée dans les zones urbaines où sont localisées la plupart des industries et des activités économiques. Les jeunes adultes migrent vers les centres urbains en quête de possibilités d'emploi et d'éducation.

En effet, nonobstant son poids dans l'économie et dans les recettes publiques, le secteur minier pétrolier en particulier crée relativement peu d'emplois directs, du fait de sa faible intégration, en amont comme en aval, avec le reste de l'économie. Ce secteur fonctionne jusque-là comme une « enclave » dans l'économie nationale avec peu d'effets d'entraînement sur les autres secteurs économiques.

En matière de politique, il faut noter que la faiblesse des indicateurs sociaux est ainsi en contradiction avec le statut de pays à revenu intermédiaire (PRI) du Congo

et appelle des actions structurelles vigoureuses du gouvernement pour inverser cette situation et améliorer le rythme et la qualité de la croissance économique. Il est heureux de savoir que le gouvernement a élaboré un programme en vue de mieux répondre aux évolutions du marché de l'emploi. Dans cette perspective, des efforts particuliers seront déployés au niveau de l'enseignement technique et professionnel, ainsi que de la formation qualifiante. Aussi, comme l'a montré l'étude régionale de la Banque sur l'industrialisation de la filière, comme au Cameroun et au Gabon, le secteur forestier/du bois peut contribuer substantiellement à la croissance de l'économie, aux recettes de l'État et à la création d'emplois en milieu rural.

Nous pensons que le développement de l'agriculture, son industrialisation par la réorganisation et l'intégration avancée des filières agricoles et agro-industrielles, pourrait permettre de créer une cascade d'emplois en milieu rural pour les jeunes.

L.D.B. : Pensez-vous que la formation et l'investissement dans le capital humain figurent parmi les solutions vitales pour que l'agriculture contribue à une part importante du produit intérieur brut (PIB) des pays d'Afrique centrale ?

O.D. : Eu égard à l'avantage comparatif de la région en matière de forêt, au potentiel de diversification économique et de croissance dont dispose le secteur agricole en Afrique centrale, il est évident qu'il puisse énormément contribuer à une part importante du PIB dans les pays de la région. Le secteur agricole est le plus grand pourvoyeur d'emplois dans la région, avec un taux d'employabilité d'environ 70 %, suivi de très loin par les services (20 %) et le secteur industriel (11 %).

Une fois ce constat fait et les filières déterminées, il est donc impératif de revoir les systèmes éducatifs et



Le directeur régional de la BAD pour l'Afrique centrale, Ousmane Doré/DR

les programmes de formation, afin de créer les compétences nécessaires pour transformer l'agriculture en business. Comme tout secteur d'activités, le secteur agricole a besoin de jeunes talentueux, compétents et dynamiques. Il ne s'agit plus d'équiper nos jeunes de pioches et de fourches, nous devons les doter de compétences en comptabilité, en gestion d'entreprise, éveiller leur imagination, développer leur créativité que leur pensée critique. Il faut développer leurs compétences techniques, tant dans les sous-secteurs porteurs de l'agriculture, qu'en matière de lutte contre les changements climatiques.

Or, les systèmes éducatifs demeurent très faibles, tant en termes d'infrastructures que de qualité de l'enseignement – au Tchad, 76 % de la population est illettrée, par exemple. Nous constatons un taux de chômage élevé, surtout chez les jeunes diplômés issus de la formation

professionnelle et de l'enseignement supérieur classique ; ce qui révèle une inadéquation entre les systèmes éducatifs et les besoins du marché de travail. C'est précisément pour ça que la BAD investit dans le développement des jeunes talents, à travers ses projets dans l'agriculture, l'éducation, la santé et la nutrition.

L.D.B. : Quels sont, à votre avis, les axes stratégiques et mécanismes novateurs pour promouvoir le travail des jeunes dans l'économie rurale ?

O.D. : Il est urgent de favoriser les investissements, notamment dans l'infrastructure et les services, afin d'améliorer l'attractivité du monde rural. À ce titre, je peux citer les NTIC, les transports, l'énergie, la facilitation du commerce transfrontalier et le secteur financier, tout cela dans une vision d'intégration régionale. J'ai évoqué plus haut la stratégie d'intégration régionale de la Banque pour l'Afrique

centrale, qui aborde tous ces aspects. Bien évidemment, la Banque est là pour appuyer les États qui doivent, à leur tour, faire leur cet appui. Ensuite, il faut mettre en place des dispositifs adaptés et intégrés de formation et de développement des compétences, pour préparer la jeunesse rurale aux enjeux d'une agriculture innovante. Il faut également améliorer la productivité du secteur agricole, avec le recherche-développement, la mécanisation, l'irrigation, entre autres. Il faut aussi diversifier les opportunités économiques en milieu rural, en misant sur le développement des chaînes de valeur, le secteur manufacturier, le tourisme et l'hôtellerie, les emplois verts, les nouvelles technologies, etc. Enfin, nous devons développer des stratégies de réduction des inégalités, de protection sociale et de résilience dans les situations de crise.

Propos recueillis par Gankama N'Shia et Guy-Gervais Kitina

EXPOSITION-VENTE

Les œuvres de Baudouin Mouanda à la galerie Brazza-Art

L'artiste présente, depuis le 25 janvier, la sélection de plus de soixante clichés de sept séries de ses photos des dix-huit dernières années, noir et blanc et en couleur, sur le thème « Bilili ya Congo ».



Quelques clichés exposés

Baudouin Mouanda dévoile, à l'occasion de son exposition rétrospective solo, une vision ironique sur l'illusion du mariage dans la société actuelle. En effet, le mariage d'après lui n'a pas la même signification ou le même but chez toutes les femmes du monde. Pour certaines, il s'agit d'échapper à la misère sociale, pour d'autres, de mettre fin à une solitude accablante ou jouir désormais d'un certain prestige social.

« Bilili ya Congo » est une rétrospective du travail de l'artiste Baudouin Mouanda de 2000 à 2018. « Cette exposition est une belle façon pour moi de faire découvrir une partie de mon parcours à l'ensemble du public brazzavillois. En dehors des photographies, il y a un stock limité de catalogues et livres d'or. Je suis très satis-

fait de voir combien les œuvres plaisent aux visiteurs et s'arrachent au jour le jour », a-t-il déclaré.

Le photographe international se positionne en véritable observateur de sa société. A travers son appareil photo, il saisit des instants propices à la contemplation afin de produire des images aussi réelles qu'expressives dans l'air du temps. C'est le cas de ses œuvres portant sur « Les fantômes de la corniche », « Les séquelles de la guerre » ou « Les sapeurs de Brazzaville ».

Photographe congolais de renommée internationale, Baudouin Mouanda est membre d'Afrique in visu et du collectif génération Elili. Alors qu'il n'a que 13 ans, il fait ses premiers pas dans l'univers de la photographie au début des années 1990. Très vite, il devient chroniqueur pour quelques

journaux de Brazzaville. Mais, il n'y resta pas longtemps pour se focaliser sur la fameuse actualité congolaise en 1997 : la guerre civile. De ce fait, il entame un travail de longue haleine qui débouche sur sa première production « Les séquelles de la guerre » qui eut un front succès au plan international.

Récipiendaire de plusieurs prix, avec une belle visibilité et un travail reconnu, Baudouin enchaîne la réalisation d'autres œuvres tout aussi remarquables que son premier bébé. Aujourd'hui, l'artiste collabore avec de nombreux magazines parmi lesquels Jeune Afrique, Planète jeune, etc. Les fruits de son travail font partie de plusieurs collections internationales.

Notons que l'exposition-vente de l'artiste prendra fin en mi-mars.

Merveille Atipo (stagiaire)

SAINT VALENTIN

Vibrer au rythme du nouvel album de Sam Talanis

L'artiste annonce la sortie officielle de l'opus «Symbiose» et invite tous les mélomanes de la rumba des deux Congo à s'en procurer.

Après «Vice-versa» il y a quatre ans, «Symbiose», album qui compte douze chansons, sera dans les bacs, le 14 février. Entre sa profession de base de médecin et sa passion pour la musique, Didier Samba, alias Sam Talanis, revient dans l'actualité musicale.

L'originalité de cet album, c'est d'abord son titre, « à partir de la matrice de la rumba congolaise, ce sont plusieurs styles qui s'imbriquent et s'enrichissent par l'apport des uns et des autres », explique l'artiste congolais.

Ensuite, par son titre phare, «Serment d'amour», dont le clip est en avant-première

sur tous les réseaux sociaux. Enfin, un autre titre pour rendre hommage à l'orchestre Zaïko dans «Remontada - Géné-

ration Zaïko», poursuit le médecin-artiste.

Sam Talanis a été bercé dans son enfance avec les musicalités d'artistes tels que Tabu Ley, Pamelou Mounk'A, Vicky Longomba, Mujos Mulamba ou Franklin Boukaka, dont il a déjà repris certaines chansons à ses débuts. Pour ses productions, il joue sur le curseur musical des sentiments et des rythmes, tantôt rumba langoureuse, zouk ou salsa. L'amour, le jour de sa grande célébration, n'aura d'oreilles que pour sa musique : rendez-vous est pris avec l'artiste pour le 14 février de 14 h à 20 h.

Marie Alfred Ngoma

Sam Talanis
Symbiose

INVIATION

L'artiste vous invite à l'occasion de la sortie officielle de l'album **Symbiose**

Ce 14 février 2019 (Saint-Valentin)
Au BH electronic
101, rue du faubourg saint Denis 75010 paris
Entre 14h et 20h...
Au programme : cocktail et dédicaces.
Talanistiquement vôtre

CHRONIQUE

Le cinéma congolais, une génération prometteuse !

À la vue de la première édition des trophées Kamba's awards du cinéma congolais à l'Institut français du Congo, le 1er février, tout observateur averti a pu noter le frémissement qui augure des lendemains certains et meilleurs, pour le septième art.

Si une certaine détermination semblait faire défaut, il paraît certain que désormais, acteurs et décideurs culturels affichent une volonté de pousser plus loin ce secteur culturel et cette première édition a été organisée, on l'a bien compris, dans le but de donner un second souffle, pour ne pas dire un troisième au cinéma congolais qui bat de l'aile depuis tant des décennies. En effet, après l'indépendance du Congo, ce sont des pionniers tels Sébastien Kamba ou Jean-Michel Tchissoukou, qui lui donnent vie en tant que réalisateurs et auteurs avec respectivement des films comme « La rançon d'une alliance », en 1974, et « La chapelle », en 1979.

Les années 1980 sonnent hélas !, le glas pour ce secteur qui s'effrite et se dégrade au travers des conditions de production et cela se traduira plus tard par la cession des salles de cinéma à des groupes religieux qui s'en servent dès lors comme lieux de culte permanents.

On a constaté les effets ravageurs de cette triste réalité sur la diffusion des films mais, à ce tableau, il faut également ajouter la sphère politique, en effervescence, la bêtise humaine et la folie meurtrière des uns et des autres pendant les décennies suivantes qui ont contribué à perpétuer des conditions défavorables à l'essor du cinéma congolais.

Cela n'a cependant pas empêché l'éclosion de certains réalisateurs qui furent déterminés à produire leurs films, malgré la résignation de certains et la morosité ambiante, souvent directement en vidéo, tels Léandre-Alain Baker, Ferdinand Batsimba Bath, Parfait Douady, Dieudonné Bashila Kabongo, génération dont se distingue, à l'époque, Camille Mouyeke qui parvint à produire des films sur pellicule.

Les conditions de production sont demeurées exécrables de nos jours car, il n'y a toujours pas de salles de cinéma exception faite de la salle de projection de l'IFC, celle de la préfecture de Brazzaville et celle dénommée Canal plus média, don du groupe Bolloré, qui vient de voir le jour à l'ancien emplacement de Luna Park.

Ce frémissement devrait augurer de cette renaissance que nous espérons de pleins vœux car, les acteurs du secteur cinématographique, toutes professions confondues, ne se sont pas démontés, en témoigne la nouvelle vague représentée, entre autres, par ceux primés aux Kamba's awards, qui est très motivée pour la relance, parmi lesquels, Dan Scott, Rodrigue Ngolo, Liesbeth Mabilia, Richi Mbembele, Said Bongo, Sorel Boulingui, meilleur premier rôle masculin, Cleyde Ntari, meilleur premier rôle féminin, etc.

Certains médias, dont DRTV en tête, Top TV, MN TV, encouragent le cinéma en diffusant des productions locales ou en réalisant des émissions dédiées au septième art comme Vox TV. Il faut les encenser à faire plus, au même titre que le ministère de la Culture et des arts par le biais de sa direction des Arts et cinématographie que dirige, avec maestria, M. Claver Lembouka, qui se démarque par une volonté qui n'est pas surfaite en organisant les trophées Kamba's awards mais aussi en tentant d'accompagner les artistes.

Ce sursaut en puissance du cinéma se fait aussi bien par le biais de cette génération de réalisateurs qui permettent de redorer le blason de cet art au Congo, à l'instar de Richi Mbébé avec son film « Grave erreur » qui lui a valu une projection officielle hors compétition au Fespaco et aux Écrans noirs du Cameroun, la Fikin en République démocratique du Congo et une projection en salle en France.

Il faut, cependant, déplorer très fort ce qui s'apparente à un renoncement pour certains et prier ces derniers afin qu'ils reviennent donner de la substance et de l'écho à ce frémissement !

Le Congo a tant de talents. Alors, qu'Amour Sauveur, Rufin Mbou, Flaveric Kouta, Nadège Batou, Tima Ouamba, Camille Mouyéké et les nombreux autres réintègrent ce mouvement car, il est plus que temps d'octroyer au cinéma congolais l'allant qu'il mérite et soyons assurés que la volonté est bien réelle pour ce faire.

Ferréol Gassackys

APPUI À LA RÉSILIENCE DES COMMUNAUTÉS VULNÉRABLES AUX RISQUES DES CATASTROPHES

L'administrateur de territoire assistant de Bumba satisfait des résultats

Christophe Nzongolo a reconnu que le travail abattu par Caritas a permis, présentement, la maîtrise de certaines érosions grâce aux arbres brise-vents plantés par-ci par-là.

L'administrateur de territoire assistant de Bumba s'est exprimé à l'occasion d'une mission de documentation audiovisuelle des résultats du Programme d'appui à la résilience des communautés vulnérables aux risques des catastrophes (PRRC) que met en oeuvre Caritas dans cette contrée. « *Le territoire de Bumba est une entité déconcentrée, c'est-à-dire dépourvue des taxes et moyens financiers, sans fonds de rétrocession. Le travail qu'a abattu Caritas ici aurait dû être fait par le territoire. C'est pour un grand salut car les résultats sont positifs* », a admis Christophe Nzongolo. Toutefois, il a déploré le déboisement opéré par une société d'exploitation forestière. « *Caritas est en train de contribuer par son programme au reboisement ; ce que devrait faire cette entre-*

prise. Coup de chapeau donc à la Caritas pour les réalisations faites dans notre territoire », a insisté le chargé des questions politiques et administratives du territoire de Bumba. Exécuté durant deux ans

travers diverses actions de petite envergure. Celles-ci ont permis à la province de la Mongala de faire face aux aléas climatiques, notamment les inondations, érosions ou glissements de terrain, vents violents, feux

de développement diocésaines de Lisala et de Lolo, en partenariat avec la Caritas Congo. Il a permis l'aménagement des canaux d'une longueur de 4km pour le drainage des eaux de pluie vers la rivière voisine ou

du PPRC a permis également la distribution des articles ménagers essentiels, des intrants agricoles et de pêche, y compris des porcs, aux ménages vulnérables après un moment de sensibilisation et de formation adéquates.

Outre la lutte contre les conséquences des aléas climatiques, l'exécution du PPRC a aussi contribué à diversifier les revenus des ménages bénéficiaires. En effet, six cents ménages vulnérables aux catastrophes naturelles de la ville de Bumba avaient été appuyés par la Caritas Lisala en moyens d'existence et de production pour la diversification de leurs sources d'alimentation et de revenus. « *J'ai vu l'élevage amélioré des porcins, des intrants agricoles, de pêche, etc., remis aux bénéficiaires* », a témoigné l'administrateur de territoire assistant, insistant sur l'implication des autorités politico-administratives dans la réalisation et la pérennisation des acquis de ce programme.

Blandine Lusimana



Une érosion de berge maîtrisée par la Caritas et la communauté au quartier Moluwa-Lokele, au bord du fleuve Congo/Ph. Caritas

jusqu'en fin 2018, le PRRC s'était proposé de contribuer à l'atténuation des effets des catastrophes et au renforcement de la résilience des communautés vulnérables de Bumba à

de brousse, etc. Notons que Caritas international Belgique a obtenu un financement du gouvernement belge pour le PRRC. Ce programme est mis en oeuvre par les Caritas-dé-

veloppement le fleuve et des bassins de rétention d'eau. Des têtes d'érosion ont été également maîtrisées et des arbres plantés dans des parcelles pour lutter contre les vents violents. La mise en oeuvre

REPRISE ÉCONOMIQUE

La RDC entre facilitation du climat des affaires et lutte contre le coulage des recettes

Le prochain gouvernement devra batailler férocement pour améliorer l'environnement général des investissements sur l'étendue du territoire national, tout en revisitant certains régimes en vigueur qui font perdre à l'Etat, selon l'Observatoire de la dépense publique, environ quatre milliards de dollars américains par année sous la forme d'exonérations.

La marge de manoeuvre de la prochaine équipe gouvernementale sera fort réduite. En effet, depuis quelques mois, l'Agence nationale pour la promotion des investissements (Anapi) a initié une campagne de sensibilisation à l'intention des parties prenantes et autres contributeurs au Rapport Doing business de la Banque mondiale (BM). Son message est clair : la RDC ne peut pas se contenter d'une 184e place sur les cent quatre-vingt-dix économies du monde. Le week-end dernier, cet organe technique du gouvernement a approché les professionnels de la construction, dont les architectes, les ingénieurs civils et urbanistes, pour échanger sur la contre-performance d'un indicateur crucial : le permis de construire. Les reproches récurrents tournent autour des délais de procédure et bien entendu des coûts excessifs des

services rendus aux investisseurs. « *L'environnement des affaires devra être amélioré et évolué pour faire de la RDC un pays qui est réellement attractif aux investisseurs* », a déclaré le directeur général de l'Anapi, Antony Kinzo Kamole. Ce genre d'analyse approfondie, axée principalement sur le questionnaire Doing business, devra théoriquement se poursuivre dans d'autres secteurs importants de la vie économique, a prévenu l'Anapi. Sur le terrain, l'application de ces réformes inédites du gouvernement central ne se fait pas sans heurts. Outre les résistances intérieures et autres formes de contraintes, des voix s'élèvent parmi les experts pour dénoncer également les différents régimes d'exonérations qui sont finalement préjudiciables à l'Etat congolais. Au niveau des régies financières (Dgrad, DGI et DGDA), l'on n'hésite plus à parler d'exonérations accordées « *en désordre et sans étude préalable ni plan de suivi* ». D'ailleurs, la direction générale des douanes (DGDA) aurait perdu quelque 40 % des recettes de l'exercice 2018 à cause des exonérations. « *Entre janvier et mars 2018, nous avons perdu environ cent quatre-vingts millions de dollars américains* », a indiqué cette structure.

Actuellement, il existe différents régimes instaurés au terme des réformes majeures initiées dans les secteurs-clés de l'économie nationale, notamment le code des investissements, le code minier et la loi portant principes fondamentaux relatifs à l'agriculture qui accordent des facilités à l'importation pour les intrants, matériels et autres engins. Les exemples peuvent s'étendre aux facilités accordées aux organisations sans but lucratif (loi de 2001 portant dispositions générales applicables aux ASBL et établissements d'utilité publique). D'autres lois sont épinglées pour leurs effets directs sur la mobilisation des recettes publiques : la loi fixant les régimes des zones économiques spéciales, la loi portant code des assurances, la loi portant régime général des hydrocarbures, etc. Du côté des experts, l'on ne minimise pas les effets des exonérations sur l'économie mais, il se trouve que le pays n'en a tiré à ce jour aucun avantage socio-économique. L'inquiétude est d'autant plus grande qu'un seul projet peut bénéficier de plusieurs exonérations. D'où l'appel à une évaluation exhaustive et sans état d'âme de toutes les exonérations par le prochain gouvernement de la République.

Laurent Essolomwa

POÉSIE

Un week-end tout en slam

Programmés les 15 et 16 février, les deux rendez-vous prévus en cité, le premier à Kintambo et le second à Bandalungwa, vont porter respectivement sur l'amour et les droits de l'homme.

Le 15 février, au lendemain de la Saint Valentin, de 18h30 à 20h30, le collectif Liposlam invite à une « soirée slam du mois de l'amour ». Le thème sans équivoque, « Lignes de cœur », annonce des envolées lyriques au Café théâtre jeunes artistes. Tel que présentée sur l'affiche, cette rencontre initiale sera une occasion de déclarer sa flamme non sans fantaisie. « *Slame l'amour sous toutes ses formes : Dieu, chien, Congo, nature, femme, homme, mère, père, toi-même...* », peut-on lire sur le bas droit. Il semble que la soirée soit ouverte à la participation du public qui ne sera pas que spectateur. D'entrée libre, le moment dédié au « Théâtre et slam participatifs sur les droits de l'homme » est organisé par le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme, en partenariat avec la slameuse Do Nsoseme. Spectacle annoncé en début d'après-midi, 13h plus précisément, il a pour affiche Evy Bandefu, Microméga, Akhénton 513 et Sarah Bopima.

Ce n'est pas sans poésie que Microméga, le coordonnateur de Liposlam, recommande les Kinosis de partager les deux soirées de slam-poésie auxquelles ils sont « slamiquement invités » avec les leurs « qui aiment aussi les paroles parfumées et les douceurs volantes ».

Nioni Masela



Po na yo!

Une facturation plus claire

La navigation internet à 10frs en hors forfait
everywhere you go

mtncongo.net



DISTINCTION

Francine Ntoumi faite ambassadrice des sciences

La fondation MB production que dirige Médard Mbongo a organisé, il y a quelques jours à Pointe-Noire, une cérémonie à l'honneur du Pr Francine Ntoumi, pour la remise d'une décoration en reconnaissance de ses recherches scientifiques mais également pour sa contribution au renforcement des capacités de recherche en santé en République du Congo.

Première femme africaine responsable du secrétariat de l'Initiative multilatérale sur le paludisme, Francine Ntoumi est très engagée dans le renforcement des capacités de recherche en santé sur le continent africain. Francine Ntoumi est également la présidente de la Fondation congolaise pour la recherche médicale. Cette femme qui a fait de la recherche scientifique sa bataille a captivé l'attention de MB production qui a l'habitude de récompenser ceux qui se distinguent par leur professionnalisme, leur abnégation au travail et leur esprit d'initiative. Cette ONG a décidé de faire d'elle une ambassadrice scientifique non seulement pour ses recherches scientifiques mais également pour sa contribution au renforcement des capacités de recherche en santé dans le pays.

Pour Médard Bongo, cette distinction se veut comme un témoignage de reconnaissance pour toute action de recherche que Francine Ntoumi a mené, c'est une façon pour lui de l'encourager à faire plus.

Lors de cette cérémonie qui a été rehaussée par la présence de Jean-Baptiste Sitou, direc-



Francine Ntoumi, à droite, tenant un bouquet de fleurs crédit photo « ADIAC »

teur départemental de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, le Pr Francine Ntoumi a remercié la fondation MB production pour cette marque de reconnaissance.

Mais avant cette cérémonie, Francine Ntoumi a tenu échange avec les jeunes filles, élèves en classes scientifiques au lycée Victor-Augagneur, une manière pour elle de les sensibiliser aux carrières scientifiques et surtout de promouvoir cette car-

rière auprès des jeunes filles. Comment promouvoir les filières et les métiers scientifiques auprès des jeunes filles, tout en luttant contre les préjugés concernant les femmes et les sciences ? C'est la question que se pose sans cesse Francine Ntoumi. À partir des questions posées aux élèves, Francine Ntoumi a pu mettre en évidence des idées reçues qui sont toujours présentes concernant les carrières des femmes dans le domaine scientifique.

Par exemple, les femmes sont moins douées en sciences que les garçons, il existe officiellement des métiers d'hommes et des métiers de femmes ou les femmes ne sont pas faites pour les recherches scientifiques.

Cette rencontre très bénéfique a donc permis d'apporter des idées permettant de lutter contre les préjugés. « *Le pays compte très peu de femmes engagées dans les sciences. Et si l'on parle de développement, il n'y aura pas de développement si les femmes ne s'impliquent pas dans les sciences. Au départ, elles sont nombreuses, mais plus on monte dans l'échelle académique moins elles sont présentes, les raisons sont multiples, il y a beaucoup de préjugés culturels, socio-culturels, des stéréotypes* », a dit Francine Ntoumi. Pour conclure, Francine Toumi exhorte les jeunes filles congolaises à prendre leur place, puisqu'elles ont toutes les compétences. Ce sont elles qui ont souvent les meilleures notes au baccalauréat.

Notons que Francine Ntoumi a reçu le 7 décembre 2012 à Paris le prix Rice (Réseau international des Congolais de

l'extérieur) du parcours individuel. Le 17 décembre 2012, elle a reçu à Addis-Abeba le prix Kwame Nkrumah de l'Union africaine pour les femmes scientifiques. Le 27 mars 2015, elle a reçu à Bamberg en Allemagne le prix scientifique Georg Forster de la Fondation Alexander Von Humboldt, devenant ainsi la première femme originaire d'Afrique subsaharienne à avoir reçu cette récompense, qui distingue les chercheurs pour les travaux menés dans leur pays d'origine.

En janvier 2016, elle est lauréate du prix scientifique de la République du Congo de la télévision nationale et l'émission Panorama santé. Ensuite en juin de la même année, elle a reçu à Paris le prix Christophe Mérier de l'institut de France pour ses travaux de recherche sur les maladies infectieuses en Afrique centrale. Depuis septembre 2016, elle est Fellow du Royal College of Physicians (FCRP) de l'université d'Edimbourg au royaume-Uni. Et en janvier 2017, elle reçoit dans son pays la distinction d'officier dans l'Ordre national de la recherche scientifique.

Hugues Prosper Mabonzo

LIGUE DE HANDBALL DE POINTE-NOIRE

Guy Wilf Hermann Nsimba Bouaka brigue la présidence

A quelques jours de la tenue de l'assemblée générale électorale en vue de la restructuration des instances, les candidats aux différents postes du bureau exécutif se bousculent. Parmi eux, Guy Wilf Hermann Nsimba Bouaka qui a annoncé sa candidature, le 10 février, devant les membres du bureau de la fédération congolaise présents et les représentants des clubs.

Guy Wilf Hermann Nsimba Bouaka s'engage à briguer son premier mandat à la tête de la Ligue de handball de Pointe-Noire, le 16 février, au Complexe sportif. A six jours de ces assises, ce cadre de la Simaf est l'unique candidat puisque le président sortant, le colonel Roger Ouvitiha, absent durant toute la dernière saison pour cause de maladie, n'a pas annoncé sa candidature à sa propre succession. S'exprimant sur ses motivations, ce passionné du handball a indiqué qu'après cinq ans de suivi de la discipline au niveau départemental, plusieurs manquements observés nécessitent qu'un travail de fond soit fait pour rehausser son niveau. « *Fort longtemps, je gardais en moi l'idée d'apporter une modeste contribution au devenir de notre discipline aussi cher. Ce moment est arrivé, aujourd'hui devant vous, chers amis sportifs, je me déclare candidat au poste de président de la Ligue départementale de handball de la ville océane et nous sollicitons votre adhésion à notre projet de société* », a-t-il déclaré.

L'orateur a, en effet, dévoilé un projet très ambitieux qui s'articule autour de trois points, à savoir la formation, la vulgarisation du handball et la recherche des partenaires. « *La formation sera plurielle. Nous allons créer des conditions pour qu'il y ait des formations pour les dirigeants des clubs, pour les arbitres et les officiels, notamment la remise à niveau, et assurer la relève. Nous comptons vulgariser le handball dans tous les recoins de la ville pour rajeunir l'élite vieillissante. Nous allons créer des conditions pour descendre dans les quartiers, vers les potentiels pratiquants. Enfin, nous allons mettre en place un mécanisme de recherche permanent des partenaires, nous allons réveiller les potentiels les partenaires de handball* », a promis Guy Wilf Hermann. Pour rendre visibles les activités de la Ligue de handball du Kouilou et Pointe-Noire, ce fervent amoureux du handball entend avoir une étroite collaboration avec la presse sportive.

Charlem Léa Legnoki

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Des diplômes aux lauréats de l'EST-Littoral

Située dans la ville de Pointe-Noire, l'Ecole supérieure de technologie du littoral (EST-Littoral) a remis, le week-end dernier, des diplômes aux lauréats de la promotion 2017-2018.

Les cinquante-deux étudiants ont reçu leurs diplômes de fin de formation au cours d'une cérémonie qui a marqué l'aboutissement de trois à quatre années d'études. Les diplômes obtenus concernent le génie de l'amont pétrolier et le génie des systèmes industriels, le génie des télécommunications et réseau et le génie des systèmes industriels (GTR -GSI), le génie de l'environnement, hygiène et sécurité et génie des systèmes industriels (GEHS-GSI) ainsi que le génie du management des activités maritimes (GMAM). Devenu l'un des établissements les plus prisés de la capitale, l'EST-Littoral forme un vivier dans lequel puisent de nombreuses sociétés de la place. Depuis sa création jusqu'à aujourd'hui, cette école a toujours veillé à mettre en place un environnement qui vise l'excellence.

En effet, depuis 2003, quatre cent quatre-vingt-dix étudiants ont été formés aux métiers et deux cent quatre-vingt-seize recrutés, soit un pourcentage de 60,41%. Ce taux était à 81% avant le contexte économique difficile que connaît le pays. L'offre académique que propose l'EST-Littoral est très riche et varie au niveau des différents pôles d'enseignement. Pour ne pas tourner le dos au pétrole, l'école a élargi son offre de formation avec l'ouverture de l'option génie de l'amont pétrolier, sanctionnée par la licence profes-

sionnelle. Cette première promotion a eu pour parrain Jean-Marc Thystère-Tchicaya, ministre des Hydrocarbures. Dans son message pour la circonstance, il a demandé aux impétrants de garder une bonne attitude, de respecter les valeurs qui leur ont été enseignées, à savoir celles du travail, d'intégrité, de constance et d'excellence qui constituent le prix de leur réussite et de leur futur succès. « *Il est évident qu'un moment comme celui-ci soit particulier, parce qu'il couronne plusieurs années de travail, d'abnégation, de sacrifice, d'expérience et d'apprentissage. C'est donc ici le moment pour vous de méditer sur le parcours que vous avez réalisé ces dernières années, pour franchir une nouvelle étape avec un diplôme qui est pour vous un passeport; lequel passeport vous permettra de continuer encore vers des formations plus ciblées et surtout de se lancer dans la vie professionnelle* », a-t-il dit. L'EST-Littoral peut toujours compter sur le soutien du ministère des Hydrocarbures pour apporter sa contribution dans le cadre de l'amélioration de la qualité de la formation et des conditions de travail, a assuré le parrain de la promotion.

Les trois autres promotions, notamment la 16e GTR-GSI, a été parrainée par Alain Mollica pen-

dant que la 8e GEHS-GSI, a eu pour parrain le vénérable Joseph Mana-Fouafoua et la 5e promotion GMAM a eu pour parrain le colonel Eric Dibas-Franck. Dans leurs mots d'encouragements, les trois ont recommandé à leur fileuls l'exemplarité, le courage, la détermination dans l'adversité, la volonté d'aller au-delà des limites, la confiance en soi, le goût de l'effort et du travail bien fait ainsi que la probité morale.

Il faut dire que l'EST-Littoral est une référence dans le domaine de la formation, un plébiscite dû à sa réputation qui lui a valu l'obtention de l'agrément définitif et la reconnaissance par l'Etat des diplômes qu'elle délivre: le diplôme supérieur de technologie et la licence professionnelle de ses formations à double compétence. Aujourd'hui, l'EST-Littoral vise l'excellence et elle se dit bien rodée sur le chemin de l'employabilité des jeunes. « *L'agrément définitif octroyé est la reconnaissance et le soutien par l'Etat des formations dispensées par l'école. Nos formations sont à double compétence pour donner deux fois plus de chance à l'emploi, c'est une voie d'excellence associant l'acquisition des connaissances académiques et la qualification de travail* », a dit Delphin Loembé, promoteur de l'EST-Littoral.

H.P.M.

COOPÉRATION

Le mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza et les institutions culturelles du Rwanda densifient leurs échanges

Le président du Sénat rwandais, Bernard Makuza, l'a fait savoir à l'issue de sa visite au mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza, le 8 février.

Accompagné de plusieurs personnalités dont le vice-président du Sénat congolais ainsi que l'ambassadeur du Rwanda au Congo, Jean-Baptiste Habyarimana, Bernard Makuza a été reçu au mémorial par sa directrice générale, Bélanda Ayessa.

Au terme de cette visite, le président du Sénat rwandais s'est engagé à travailler de concert avec la directrice générale du mémorial pour densifier de plus belle les échanges culturels entre cette structure et plusieurs institutions culturelles de son pays, dont le mémorial

de Kigali.

Le président du Sénat rwandais a, en outre, rendu hommage à l'explorateur Pierre Savorgnan de Brazza, fondateur de Brazzaville, en s'inclinant sur sa sépulture pour communier non seulement avec le passé du peuple congolais mais de celui toute l'Afrique. Selon lui, la richesse du mémorial tient aux reliques du passé qu'il recèle. Bernard Makuza a salué ce mémorial qui est bien tenu par sa gestionnaire. « *Je voudrais d'abord remercier mes collègues du Sénat d'avoir organisé*



se cette visite à ce mémorial. Parce que quand on connaît d'où l'on vient, on peut se supposer être bien, là où l'on est. Concernant la coopération, nous avons une coopération

La directrice générale du mémorial posant avec son hôte de marque et sa suite dans le cadre culturel. Nous avons un mémorial chez nous, des musées, je pense qu'on peut coopérer pour voir comment améliorer ce qu'il y a déjà. Mais le fait qu'il y a

« Je voudrais d'abord remercier mes collègues du Sénat d'avoir organisé cette visite à ce mémorial. Parce que quand on connaît d'où l'on vient, on peut se supposer être bien, là où l'on est. Concernant la coopération, nous avons une coopération dans le cadre culturel. Nous avons un mémorial chez nous, des musées, je pense qu'on peut coopérer pour voir comment améliorer ce qu'il y a déjà. Mais le fait qu'il y a ce mémorial, c'est grand-chose. Il est bien tenu et je félicite Mme Bélanda Ayessa de garder l'histoire »

Bruno Okokana

DRAME DU POSTE DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DE CHACONA

Le verdict attendu le 28 février

Le procureur a réquis quatre ans d'emprisonnement ferme pour le commissaire ainsi que son adjoint et, deux ans pour les autres policiers, assorti d'une amende de cinq cent mille FCFA pour chacun d'eux.

L'audience du 9 février a été consacrée aux plaidoiries et réquisitions des avocats de la partie civile, du parquet de la République et des avocats de la défense, à la troisième Chambre correctionnelle du Tribunal de grande instance de Brazzaville.

Au cours de cette audience où six policiers sont poursuivis pour « homicide volontaire » et « non-assistance à personne en danger », dans le cadre du drame qui a coûté la mort à treize enfants dans les geôles du poste de sécurité publique (PSP) de Chacona, à Mpila, les avocats de la partie civile ont justifié et prouvé la responsabilité pénale des prévenus et la qualité de civilement responsable de l'État congolais. L'État congolais, ont-ils dit, doit répondre des préjudices occasionnés par ses préposés que sont les policiers.

« *Il est établi que les enfants sont décédés dans les geôles du commissariat de Chacona. Il est établi aussi qu'il y a eu maladresse, imprudence et vétusté des locaux que l'État a mis à la disposition de la police. Donc la responsabilité tant des prévenus que de l'État congolais est engagée* », a déclaré Me Yvon-Éric Ibouanga, un des avocats de la partie civile.

Quant à la réaction des avocats de l'État congolais qui pensent que les familles des victimes, par le biais

de leurs avocats, ne se sont pas bien organisées en ce qui concerne les demandes d'indemnisation, tout en proposant de les rejeter, Me Yvon-Éric Ibouanga juge cela non fondé en droit. « *La demande des avocats de l'État congolais, de mon point de vue, n'est pas fondée en droit. Puisque notre code de procédure pénale organise les formalités ou a prévu les conditions de constitution des parties civiles. Les parents des victimes se sont conformés à ces dispositions du code de procédure pénale. Donc la demande formulée par les avocats de l'État congolais qui, d'une part, reconnaissent la responsabilité de l'État et, d'autre part, tendent à rejeter les demandes d'indemnisation, ne me paraît pas fondée en droit. C'est pourquoi, j'ai demandé au tribunal de les débouter purement et simplement* », a expliqué l'avocat.

Que s'est-il passé la nuit du 22 au 23 juillet 2018 ?

D'après la confrontation des présumés auteurs du drame à la barre chargeant leur collègue, les enfants qui ont fait l'objet d'une rafle de la police, vingt-quatre heures avant leur mort, ont été gardés à vue dans une geôle au PSP de Chacona dont la capacité ne permettait pas de recevoir 24 enfants mais plutôt huit, à cause de son

exiguïté. Ce qui a occasionné une chaleur suffocante, suivie d'un jet de sable par l'adjudant Ferdinand Gambomi. Dans la panique, les enfants ont renversé deux récipients de vingt-cinq litres contenant les urines qui n'ont jamais été vidés depuis plusieurs jours. Étouffés, ils ont demandé secours mais hélas ! Cela n'est jamais arrivé, parce que les services de police étaient désorganisés courant cette nuit-là par l'adjudant. Les enfants ont fini par mourir.

La partie civile, par la voix de Me Yvon-Éric Ibouanga, a voulu savoir quel a été le but recherché par l'adjudant Ferdinand Gambomi en désorganisant les services de police, leur demandant d'aller en patrouille, alors que les enfants n'arrêtaient de demander secours et que ses collègues, avant d'aller à cette patrouille, avaient insisté sur ce secours à apporter aux enfants. Il ne l'avait jamais fait et, curieusement, à leur retour de la patrouille à 2h du matin, le calme s'était installé. Et lorsque la question lui fut posée, il répondit par « *Je les ai maîtrisés* ». Comment, s'est interrogé Me Yvon-Éric Ibouanga. La réponse n'a jamais été donnée.

Le président de la troisième Chambre correctionnelle, Dan Ndé Ibara-Ibombo, a renvoyé la prochaine audience au 28 février pour délibération.

Bruno Okokana

CFCO

Les agents exigent la destitution du staff dirigeant

Les travailleurs de l'entreprise publique, réunis le 11 février à la gare centrale de Brazzaville, ont adressé une pétition au gouvernement, demandant le départ de l'équipe dirigeante qu'ils jugent incompétente et mauvaise gestionnaire.

Malgré de nombreux efforts fournis par les cheminots, l'administration de l'entreprise n'entreprend toujours pas des stratégies pouvant satisfaire leurs attentes.

En effet, après le paiement de 50% du salaire du mois de mars 2018, le 28 décembre dernier, les négociations entre les partenaires sociaux et l'administration du Chemin de fer Congo Océan (CFCO) sur le salaire de janvier 2019 avaient abouti à la conclusion selon laquelle ce salaire devrait être versé à la fin du mois. Malheureusement, les autorités n'ont pas tenu leur promesse. « *Nous voulons que le gouvernement puisse enlever toute l'équipe dirigeante du Chemin de fer et remplacer une nouvelle qui va nous sortir de cette crise* », a déclaré un agent qui a requis l'anonymat.

Les cheminots revendiquent le paiement du salaire de janvier 2019 ainsi que des paiements réguliers des prochains mois. Une note affichée par la direction générale annonce le paiement de ce salaire le 5 mars, rendant encore la situation difficile. Les cheminots n'adhèrent pas à cette logique qui, selon eux, démontre réellement l'incompétence du staff de l'entreprise face à cette crise.

« *Nous ne pouvons pas reprendre le travail pour attendre le salaire à cette date car, nous n'avons même pas de quoi nous déplacer ni de quoi nous nourrir. C'est une situation très difficile pour chacun de nous. Il n'est alors pas nécessaire de nous obliger à porter davantage de fardeaux plus lourds que ceux que nous n'arrivons même plus à porter* », ont-ils signifié dans leur pétition.

Les deux cent quarante-sept agents signataires de la pétition vont monter un comité de crise chargé de gérer la situation en attendant la suite du gouvernement. Entre-temps, ils accusent aussi l'intersyndicale qui, au lieu de défendre leurs intérêts, travaillerait plutôt avec l'administration.

Rieltony Louboko, stagiaire